PEINTURES MURALES ROMAINES DE LOUPIAN (Hérault)

par Maryse et Raymond SABRIÉ *- Daniel ROUQUETTE

La villa de Loupian est connue surtout pour ses beaux pavements de mosaïque mais nous ignorons presque tout de sa décoration murale (1). Ceci n'est pas surprenant compte tenu de la faible profondeur des niveaux archéologiques. A part les vestiges de peintures découverts sur le mur nord de la salle I, ne nous sont parvenus que quelques fragments trouvés dans le dépotoir du secteur A-I, au niveau des fondations du mur de la galerie Est (Plan, fig. 2).

A. –Peintures en place

Salle I – Le mur nord, conservé sur une hauteur maximale de 30 cm, portait un revêtement de mortier qui subsiste en partie, la peinture est encore visible sur 1,20 m de longueur (fig. 1). Dans l'ensemble, la surface est mal lissée. A gauche, le soubassement porte des traces de réfection mais on a négligé de recouvrir l'enduit de peinture. La bande verticale rouge, en particulier, a été peinte sans soin : la couleur déborde largement à la base, surtout du côté gauche. La bande blanche est séparée du champ rouge situé au-dessus par une incision de 5 mm de largeur.

On distingue une plinthe jaune d'or de 21 cm de hauteur divisée en compartiments par une bande verticale rouge vif de 11 cm de largeur. Chaque compartiment est bordé, sauf dans sa partie inférieure, par une bande blanche de 4 cm de largeur. Au-dessus de cette plinthe, commence un champ rouge vif.

La bande verticale rouge est située à égale distance du mur Ouest et de la porte. Elle divise l'espace à peindre en deux parties égales de 180 cm. Contrairement à ce que l'on rencontre habituellement dans les peintures romaines où le peintre organise le décor sans tenir compte des ouvertures, à Loupian, il a pris ses mesures à partir du pied droit de la porte.

Les couleurs jaune et rouge dont la vogue est bien connue sous les Antonins, se retrouvent à toutes les époques. On ne peut en tirer quelque enseignement que ce soit d'ordre chronologique. L'enduit a été mis en place après la pose d'une mosaïque du Ve siècle ap. J.-C. (2). Les peintures ne peuvent donc être que contemporaines ou postérieures à cette date.

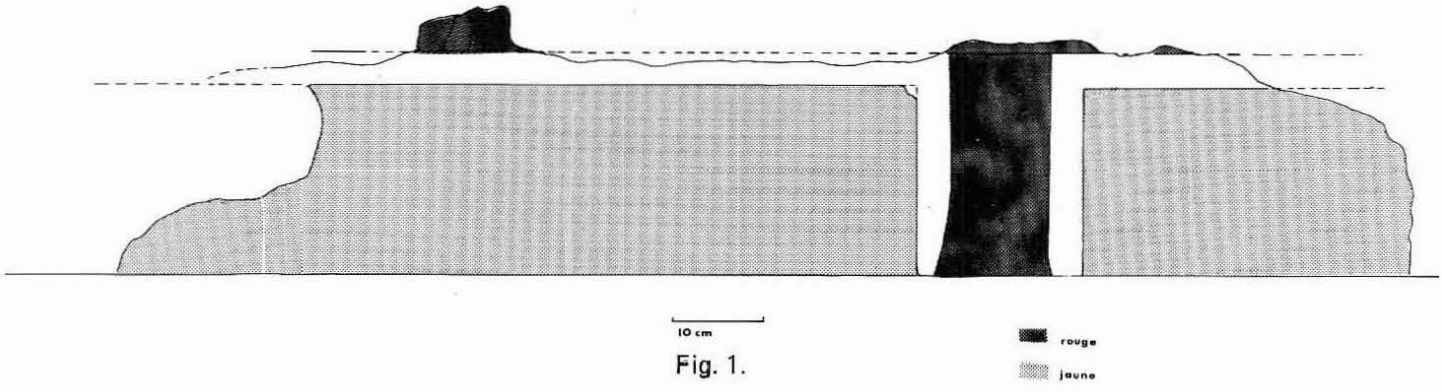

Fig. 1.

* – 9, rue A.Martin 11100 Narbonne.

1. – H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, *La villa gallo-romaine des Prés-Bas à Loupian (Hérault)* Gallia 34, 1976 ; pp. 217-235.
2. – Renseignements aimablement communiqués par M. Lavagne.

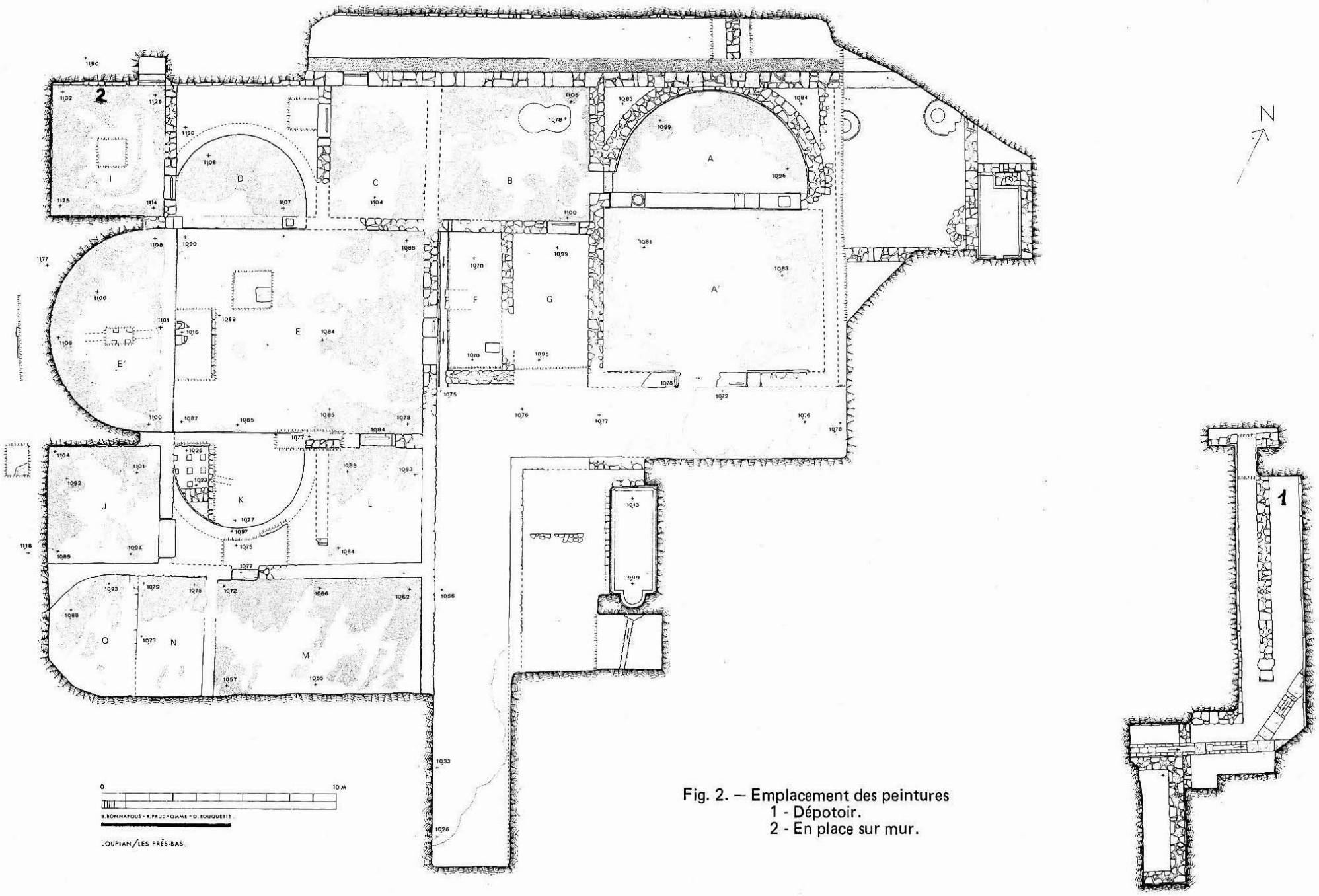

Fig. 2. — Emplacement des peintures
1 - Dépotoir.
2 - En place sur mur.

Fig. 4

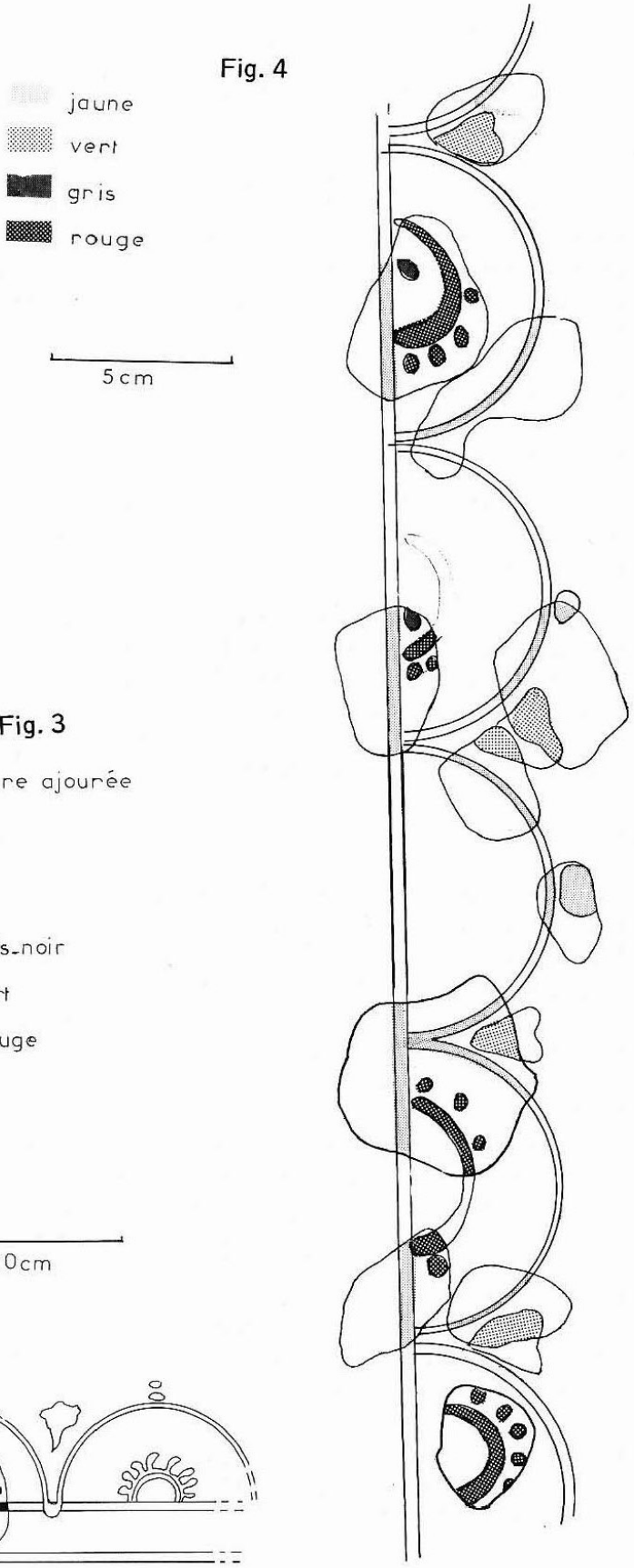

Fig. 3

Bordure ajourée

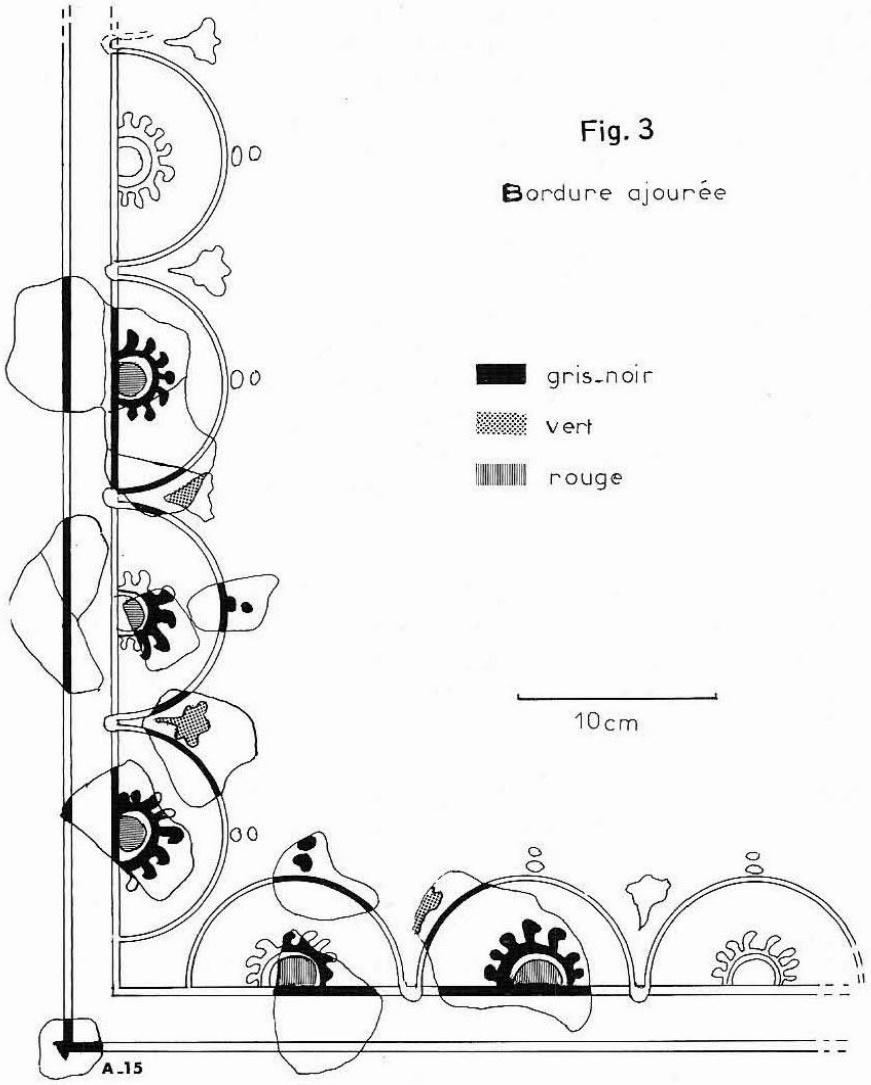

B. — Les fragments d'enduits peints provenant du dépotoir

1. – ÉTUDE TECHNIQUE

Ces fragments d'enduits peints de Loupian présentent des caractéristiques communes.

a - Le mortier.

Son épaisseur varie entre 10 et 20 mm ; elle atteint 28 mm pour quelques fragments du groupe E (fig. 3). Sa surface assez grossièrement lissée laisse apparaître quelques grains de sable. Sa composition est homogène et on distingue en général deux couches peu différentes. La couche supportant le décor peint (b) mesure environ 3 mm (3), elle est blanchâtre et renferme des grains de sable calcaire, des débris de coquillages (jusqu'à 8 mm de longueur), des nodules de chaux. Ce mortier est soluble à près de 100 % dans l'acide chlorhydrique dilué. La couche (c) a le même aspect. On y distingue des débris de coquillages pouvant atteindre 15 mm. Au revers quelques empreintes de rainures en chevrons sont visibles.

b - Les couleurs

L'ocre-rouge et l'anthracite sont d'assez bonne qualité, le vert-olive a tendance à s'écailler.

c - L'exécution du décor

Les lignes droites ont été tracées à la règle. Sur les fragments du groupe E (fig. 7) apparaît un tracé préparatoire incisé à la base de la bordure ajourée. Les demi-cercles des groupes A,B,E, (fig. 3-4-7) ont été tracés au compas comme en témoigne la marque laissée par la pointe sèche. Les palmettes sont exécutées d'un coup de pinceau rapide et présentent beaucoup d'irrégularités dans le dessin, surtout celles du groupe B.

2. – DESCRIPTION DU DÉCOR

Groupe A (fig. 3)

Deux filets gris distants de 20 mm (quelquefois 22 mm) sont tracés à la règle d'un coup de pinceau assez épais (3 à 5 mm). La bordure ajourée est formée de deux demi-cercles tangents (11 mm de diamètre) dont l'extrémité aboutit à un point marqué sur le filet gris. La palmette se compose de 7 pétales incurvés généralement vers la droite, les trois de gauche s'inclinent parfois en sens contraire. Le cœur de chaque palmette est un gros point rouge vif de 20 mm environ, assez irrégulier. Chaque demi-cercle est surmonté de deux points gris. L'intervalle entre les demi-cercles est occupé par une tige verte portant deux petites feuilles rondes. Sur le fragment A15 apparaît un angle.

Groupe B (fig. 4)

Sur un filet ocre-jaune s'appuient des demi-cercles tangents de même couleur de 82 mm de diamètre. La palmette qui les décore se réduit à un arc tracé à main levée, surmonté par sept points, le tout exécuté hâtivement, sans soin, avec une couleur rouge sombre. Un point gris-anthracite est approximativement situé au centre. Le sommet des demi-cercles est souligné par un gros point jaune et l'intervalle est occupé par un bifol gris.

Groupe C (fig. 5)

Le fragment de décor le plus important (C 5) montre une fleur très incomplète de couleur ocre-jaune et rouge. Il s'en échappe un bouquet de trois feuilles brun noir, avec dans l'intervalle, une feuille verte. Sur les autres fragments, on retrouve le même feuillage.

Groupe D (fig. 6)

La volute ocre-rouge semble appartenir à un rinceau. Sur le fond blanc des fragments D 2 et D 3, de fines mouchetures rouges ont été projetées.

---

3. — Aucun des fragments d'enduits peints trouvés à Loupian ne présente la couche de surface à forte teneur en chaux, appelée (a) dans l'étude de M. Frizot : *Mortiers et enduits peints antiques ; étude technique et archéologique, Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines, nº 4, Université de Dijon,* 1975, p. 31.

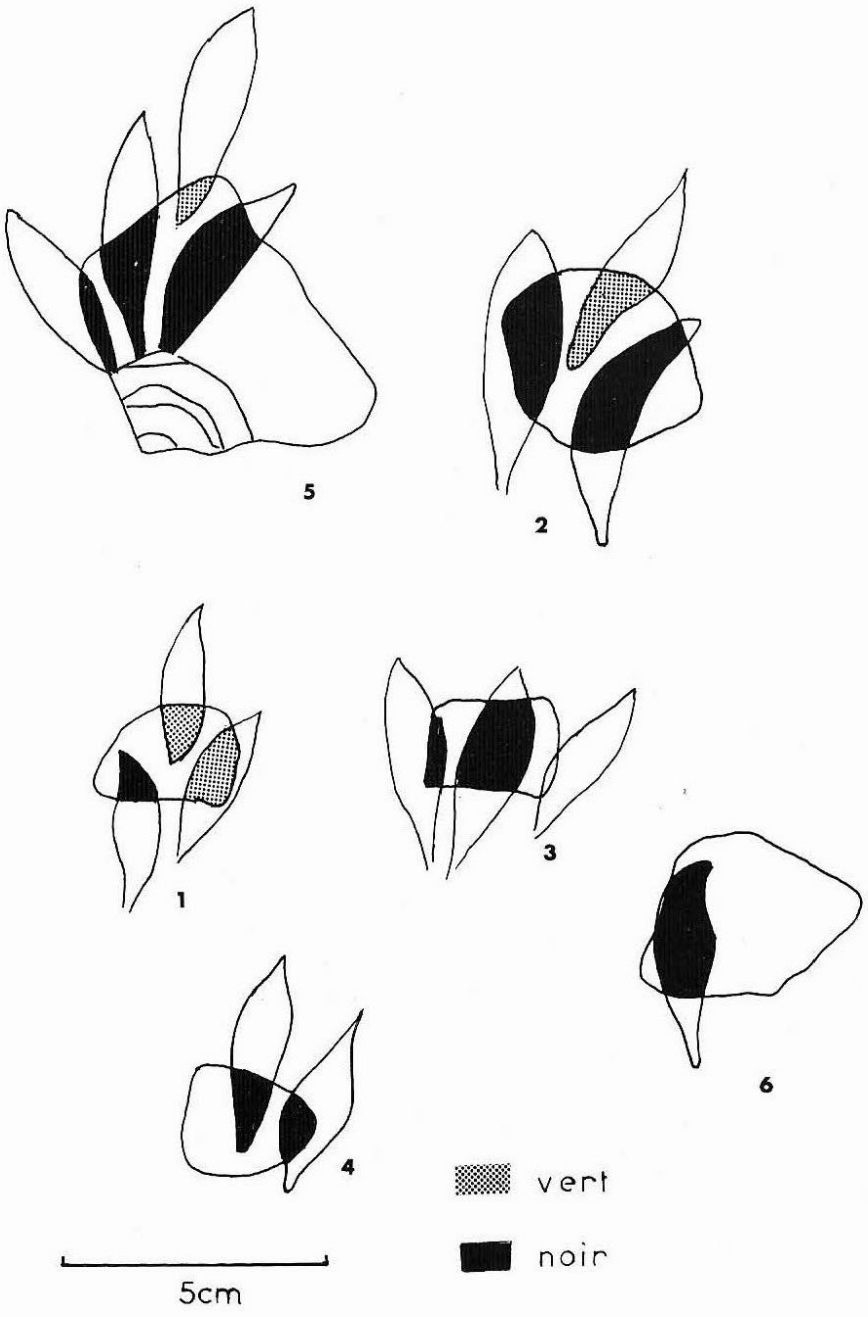
5
2
1
3
6
4
vert
noir
5cm

Fig. 5

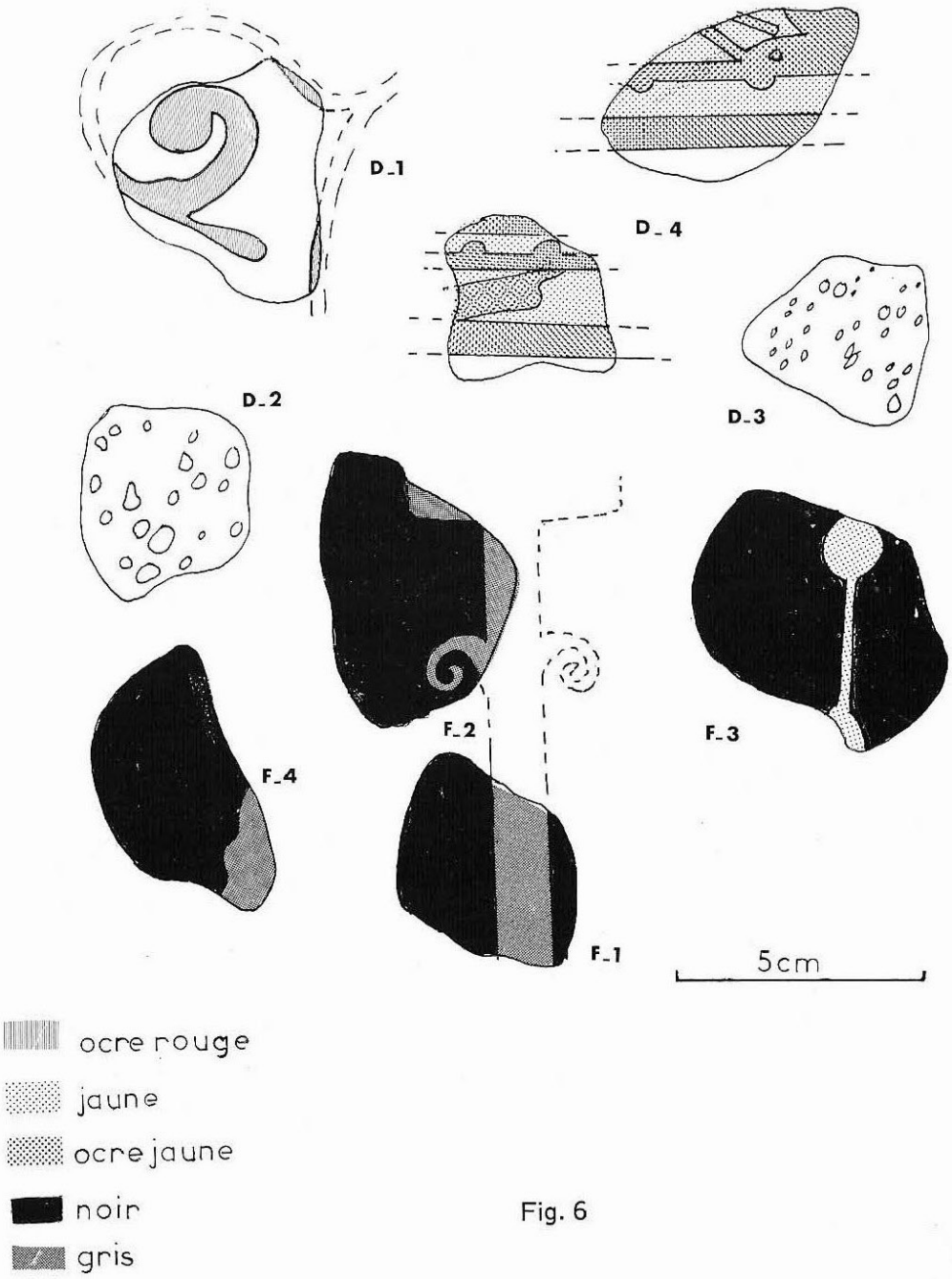
D_1
D_4
D_2
D_3
F_2
F_3
F_4
F_1
5cm
ocre rouge
jaune
ocre jaune
noir
gris

Fig. 6

Groupe E (fig. 7)

Il comprend plusieurs fragments, une vingtaine, dont quelques uns seulement ont été dessinés. L'on y voit une bande rouge d'au moins six centimètres de largeur limitant un champ blanc. Sur le fragment E 15, le mortier relève légèrement vers la cassure, indiquant un angle rentrant. Le fragment E 1 porte, outre la bande rouge, une bordure ajourée qui lui est perpendiculaire. Les 2 filets, distants de 20 mm, qui en constituaient la base sont presque effacés ; il n'en subsiste que quelques traces de gris. Un demi-cercle gris anthracite de 13 cm de diamètre est décoré en son centre d'une fleur dont les pétales rouges sont visibles même au-dessous du filet gris. Dans l'angle formé par la bande rouge et le demi-cercle, on distingue un bifol vert-olive. Sur le fragment E 3, l'extrémité d'une bande rouge de 2 cm de largeur semble avoir été à demi-effacée à la truelle alors que la peinture était encore fraîche.

Groupe F (fig. 6) - décor à fond noir

Sur les fragments F 1 et F 2, apparaît une hampe jaune de 12 mm de largeur. Elle est munie d'une volute et semble surmontée d'un motif horizontal. Sur F 3, un filet jaune relie 2 points. Sur F 4, une feuille blanche à bord ondulé porte des nervures rouges.

3. – ÉTUDE DES DÉCORS

Parmi les peintures à fond blanc, le décor le mieux représenté est celui des bordures ajourées dont nous avons trois exemples (fig. 3,4,7). Le fragment A 15, quoique très réduit, montre un angle droit qui pourrait appartenir à un panneau rectangulaire de la zone moyenne. Les peintures des groupes A et B présentent de telles différences de dessin, de coloris et surtout d'exécution qu'elles doivent provenir de deux salles distinctes. L'enduit moucheté de rouge ornait la plinthe de l'une de ces salles.

Il est difficile d'interpréter le décor des peintures à fond noir qui est vraiment trop peu représenté. Les fragments F1, F2, F3, F4 pourraient être des éléments de candélabre.

Les bordures ajourées de Loupian appartiennent au type à demi-cercles tangents, avec de légères variantes. Les fragments très incomplets du groupe B ne permettent pas de dire si cette bordure ne possédait qu'un seul filet à la base des demi-cercles. Nous sommes loin des palmettes très sophistiquées que l'on rencontre surtout dans certaines peintures d'Italie. La simplification est évidente en particulier dans le groupe B (fig. 4). Dans le groupe C (fig. 5), il semble même que l'on ait à faire à une fleur complète dont la corolle se poursuit au-dessous du premier filet.

Le peintre de Loupian a choisi un décor facile à réaliser et les irrégularités de dessin trahissent la hâte et le manque de soin surtout en ce qui concerne le groupe B. Il a voulu rehausser l'effet décoratif en ayant recours à la polychromie un peu voyante qui n'existe pas dans les bordures narbonnaises.

En Italie, les bordures ajourées apparaissent au IIIe style mais fleurissent surtout au IVe style (4), les motifs les plus simples étant réservés aux pièces modestes (fig. 8). Les modèles à demi-cercles tangents et palmettes présentent en général une largeur inférieure à celle des exemples provinciaux.

Dans le Narbonnais, ces bordures, d'un dessin tantôt simple, tantôt recherché, sont très fréquentes. Nous avons pu en recenser une vingtaine de modèles provenant de la villa de Quillanet, du Bd Frédéric Mistral et du Clos de la Lombarde. Ce dernier site seul en a fourni 17, dont un (salle H) est très voisin de celui du groupe A de Loupian (fig. 8). Bien que plus soignée, une bordure du plafond de la salle E (fig. 8) a un tracé comparable à celui du groupe B. Le diamètre des demi-cercles varie à Narbonne entre 6 cm et 11 cm, à Loupian, il est respectivement de 8 cm, 11 cm et 13 cm

Dans les provinces, ce type de décor n'est pas souvent signalé dans les publications. Cependant on en trouve un exemple dans les peintures de Trêves (5) et à Wagen en Suisse (6) avec un schéma un peu plus compliqué. Une bordure de Ribemont-sur-Ancre (Somme) (7) très incomplète montre un arc de dimension comparable à celui du groupe B.

4. – DATATION

Tous ces enduits peints ont été recueillis dans un dépotoir, au-dessus d'une strate renfermant de la céramique d'époque flavienne. Ils étaient mêlés à un mobilier que l'on peut dater de la 1ère moitié du IIe siècle ap. J.-C. La destruction du décor paraît donc antérieure à 150 ap. J.-C. Nous ne possédons aucun élément de datation directe concernant son édification.

---

4. – M. Devos. *Primo stile figurato e maturo quarto stile negli scarichi proveniente delle macerie del terromoto del 62 d.C. a Pompei. Mededelingen van het Nederlands Institut te Rome XXXIX*, 1977, p. 29-47, pl. 26 à 45.

5. – A. Barbet : *Peintures murales de Merci-et-Vaux, Gallia XXXII*, 1974, p. 129, fig. 19.

6. – W. Drack, *Die Romische Wandmalerei der Schweitz*, Bâle 1950, fig. 161.

7. – A. Quillet, *Les enduits peints du sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre (Somme) dans Latomus*, Tome XXXVII, fasc. 2, avril-juin 78, Pl. XXXVIII, fig. 3.

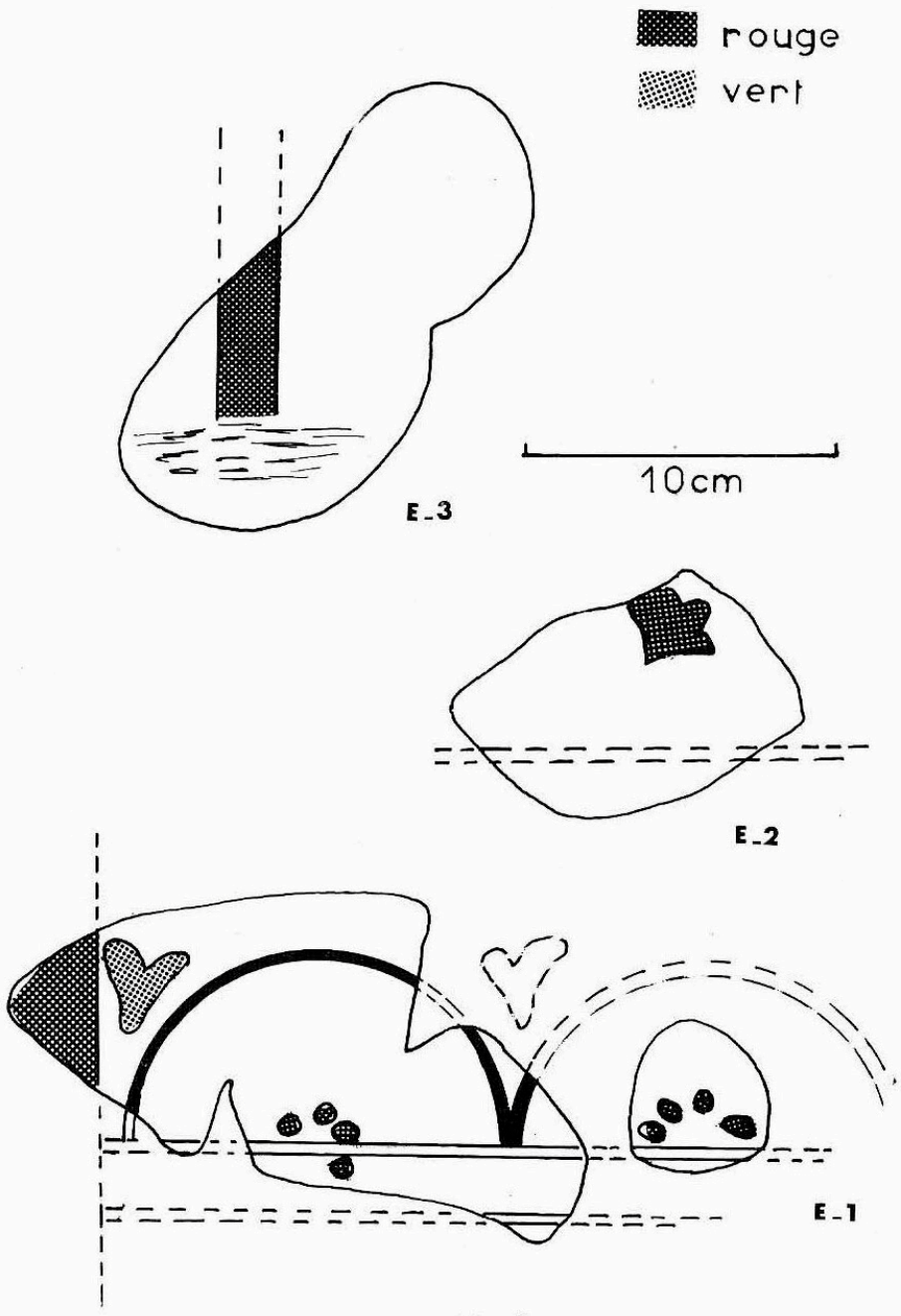
rouge
vert
10cm
E-3
E-2
E-1

Fig. 7

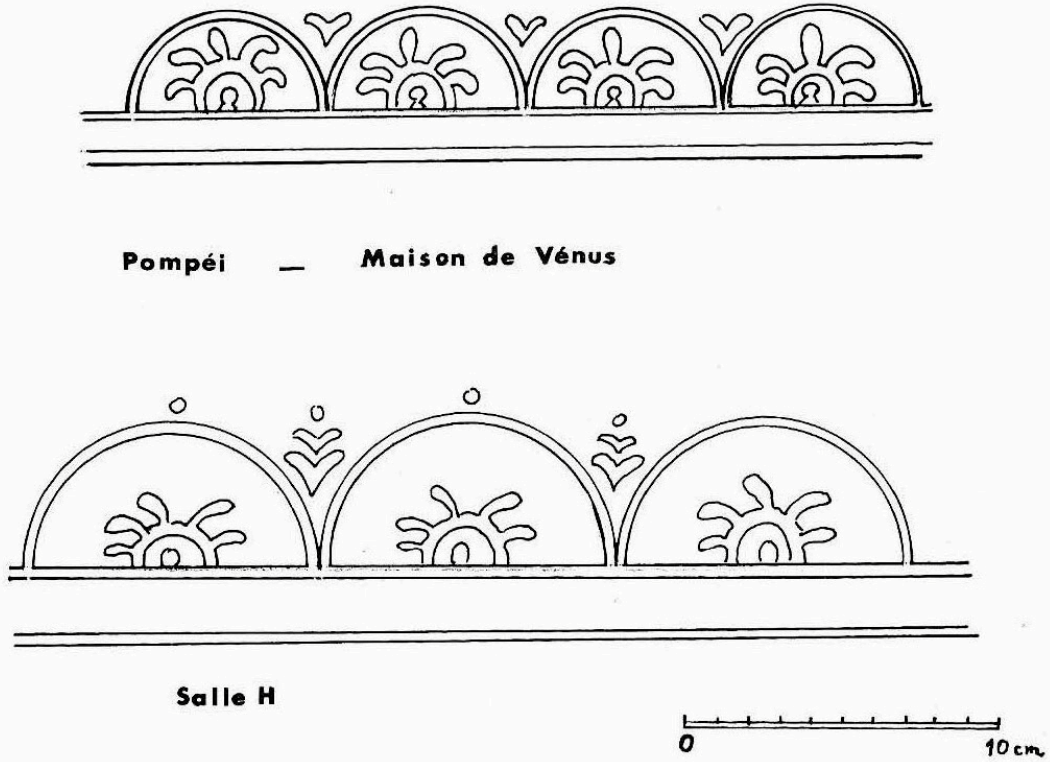
Pompéi — Maison de Vénus
Salle H
0
10 cm
Salle E

Fig. 8

La mode des bordures ajourées n'a certes pas disparu brutalement en 79 ap. J.-C. et si l'on trouve peu de comparaisons avec les peintures postpompéiennes, c'est que les décorations murales de cette période sont elles-mêmes rares en Italie. Quand, sous l'impulsion d'Hadrien, Ostie prend un nouvel essor au IIe siècle, ce type de décor n'y est plus en vogue.

En province, les bordures ajourées de Ribemont-sur-Ancre (8) et de Trêves (9) que l'on peut comparer à celles de Loupian, sont datées de la fin du Ier siècle. Celles de Narbonne (10) remontent à la même période. Nous serions tentés cependant de considérer les modèles qui ont une largeur supérieure à ceux de Campanie (11) comme les plus tardifs. C'est à ce groupe que se rattachent les peintures de Loupian.

5. — CONCLUSION

L'impression qui se dégage de l'observation de tous ces enduits peints est que nous sommes en présence de décors modestes qui ornaient les pièces secondaires de la villa plutôt que les grandes salles d'apparat. Ils apportent une confirmation de la vogue des bordures ajourées dans le Sud de la Gaule et de l'influence directe de l'Italie dans la décoration des maisons.

8. — *Ibid.*

9. — A. Barbet, *opus cité*.

10. — M. Sabrié, *Thèse de 3e cycle en cours.*

11. — A. Barbet et C. Allag, *Techniques de préparation des parois dans la peinture murale romaine,* M.E.F.R.A., Tome 84, 1972, 2, p. 1008.